

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 17 juillet 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le dix sept juillet le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion Adjoint, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mr Raphaël Berthillier, Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche, Mme Marie Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy, Mme Martine Maingret

Excusés : Mme Guillain ayant donné pouvoir à Mr Pion, Mme Rimette ayant donné pouvoir à Mme Delay, Mme Champion ayant donné pouvoir à Mr Landre,

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 17 JUILLET 2024**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

En préambule de la réunion du conseil municipal Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Martine Maingret, conseillère municipale nouvellement installée.

1- Subventions aux associations – complément

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour les associations qui ont complété leurs dossiers:

La Clique Cantonale 400 €

Le Sou des Écoles 1000 €

Anime Joubert 400 €

(Unanimité)

2- SIEA – Modification des statuts et validation du schéma directeur des infrastructures de recharges électriques

Lors de l'Assemblée Générale exceptionnelle du SIEA qui s'est tenue le 26 juin dernier en visioconférence, les délégués ont voté les deux délibérations suivantes :

- Modification des statuts du SIEA permettant d'ajouter la possibilité de réaliser des prestations de services pour le compte de ses communes membres.

- Création d'une prestation de services pour la réalisation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) par le SIEA

Conformément aux annonces faites lors cette assemblée exceptionnelle, le conseil municipal décide

- D'approuver la modification des statuts du SIEA

- De valider le Schéma Directeur des IRVE élaboré par le SIEA dans le cadre d'une prestation de service, sans réserve, ni modification.

Pour rappel, la mise en place d'un SDIRVE permet de bénéficier des aides maximales sur les coûts du raccordement au réseau électrique des bornes de recharge.

Comme mentionné lors du webinaire IRVE du 11 juin 2024, l'approbation sans réserve ni modification du SDIRVE ne sera ni contraignante ni déterminante pour les projets de déploiement de bornes. En effet, la seule mention d'une borne prévue sur une commune dans le SDIRVE (sans préciser l'emplacement exact) permet à toutes les demandes de raccordement effectuées sur cette commune de bénéficier des aides maximales.

(Unanimité)

3- Aire de camping-car – Convention d'occupation du sol

Une aire de camping-car est en cours d'aménagement parking ouest. Les travaux d'aménagement de la plate forme sont réalisés par la SOCAFL et le matériel sera installé par Camping Car Park qui aura ensuite la gestion de l'aire de camping car.

Aussi le conseil municipal accepte de signer une convention d'occupation du sol fixant les conditions dans lesquelles la société camping car park est autorisée à exploiter l'aire de stationnement.

Mr Jean-Pierre Bugaud indique que lorsque cette aire de camping car sera opérationnelle la Commune de Pont-de-Vaux fera acte de candidature pour être désignée Village étape.

(Unanimité)

4- Questions diverses

L'opportunité d'acquérir via l'EPF le bâtiment abritant le SAV de l'Entreprise Guillot. Ce bâtiment de 1500 m² au sol et 500 m² à l'étage est situé à proximité de notre future médiathèque et il semble opportun de prévoir une réserve foncière et de maîtriser l'espace.

Dans l'attente d'une réflexion globale sur les possibilités qu'offre ce bâtiment, il pourrait être possible de louer des emplacements de stationnement.

Construction d'une gendarmerie : une réunion a eu lieu avec la gendarmerie de Bourg en Bresse pour avancer sur le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie. Nous nous orientons sur une BTA (Brigade territoriale autonome) qui regrouperait St Trivier de Courtes et Pont-de-Vaux. Madame Nathalie Buffy appelle de ses vœux l'arrivée de nouveaux gendarmes.

Monsieur le Maire expose les différents chantiers en cours ou à venir sur le territoire de la commune. Un flyer est en cours de distribution auprès des Pontévallais pour les informer des différents travaux.

A l'occasion des travaux de la RD 933 A qui auront de couper la voie pendant 2 à 3 semaines, il est décidé de mettre en place des sens unique, une limitation vitesse et de gabarit sur la petite levée et sur la route de la prairie afin de limiter le flux des véhicules.

Il est rappelé que les déviations prévues par le département sont par Feillens et Tournus.

Monsieur le Maire indique que les travaux de réparations des toitures suites aux débats de la tempête du 15 juillet 2023 se poursuivent.

Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers de remerciements : Madame Nadine Gasse, le comité de fêtes, le club nautique et SLC.

L'association Anime Joubert organise une vide grenier le 11 aout prochain et sollicite à cette occasion la mise à disposition de poubelles. Monsieur le Maire indique qu'il faut impérativement que les président d'associations s'engage à trier les déchets à l'occasion des différentes manifestations. Il devient en effet très difficile de gérer la quantité de déchets récupérés par les services techniques. Ceux-ci ne sont pas triés et cela demande un temps considérable aux agents qui doivent trier les poubelles. Ce n'est plus possible, chacun soit agir.

Madame Martine Maingret rappelle la demande du foyer de l'Arquebuse pour la mise en place d'un lave vaisselle. Monsieur le Maire répond qu'un devis sera demandé en même temps que d'autres besoins pour la mairie.

Monsieur Laurent Martin indique que suite à la démission de Mr Berezyiat il est devenu conseiller communautaire.

Madame Françoise Delay résume les décisions prises lors de l'assemblée du Syndicat d'eau potable. Les compteurs d'eau seront changés à compter de 2025 pour être remplacés par des compteurs communicant.

Monsieur Bugaud indique que malgré une baisse de fréquentation de certains hébergements touristiques celle du bateau Ville de Pont-de-Vaux est elle en forte hausse.

Monsieur le Maire rappelle le salon des Arts Pontévallais qui ouvre samedi 20 juillet prochain

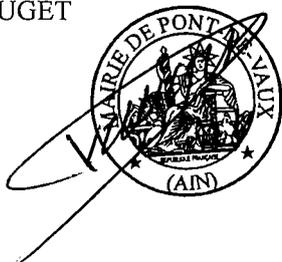
Le Café le temps d'une pause change de propriétaire. Madame Yvonne Nunes Ferreira devrait ouvrir prochainement. L'enseigne changera.

Monsieur Bugaud indique qu'une réunion a eu lieu avec les restaurateurs et cafetiers et qu'à cette occasion un guide des bonnes pratiques leurs a été distribué concernant les terrasses

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h15

PONT DE VAUX le 18 juillet 2024

Le Maire,
Yves PAUGET



La secrétaire,
Françoise DELAY



Ça bouge à Pont-de-Vaux !



Plusieurs chantiers en cours ou à venir vont transformer la ville.

Réhabilitation du barrage des aiguilles et restauration morphologique de la Reyssouze

Le syndicat du bassin versant de la Reyssouze et la Communauté de communes Bresse et Saône ont entrepris conjointement deux chantiers d'envergure, importants du point de vue environnemental, économique et touristique :

- La réhabilitation du barrage des aiguilles, garant de la stabilité du port de plaisance. Il comportera une passe à poissons qui assurera une continuité écologique.
- La restauration morphologique de la Reyssouze depuis le barrage jusqu'à la Saône.

Vous pouvez observer dès à présent ces travaux qui devraient durer jusqu'en février 2025.



Aménagement de l'entrée ouest, route de Fleurville :

• Création d'une aire de camping-car

Afin d'élargir l'offre touristique dans notre belle région, une aire de camping-car sera installée sur le parking ouest à côté du pumptrack. Dix-huit emplacements seront à disposition des touristes toute l'année. Les travaux devraient se terminer fin juillet pour une ouverture en août.

• Installation d'ombrières photovoltaïques

Pour répondre au triple besoin de stationnements ombragés, d'aire de covoiturage et de production d'électricité, des ombrières photovoltaïques seront installées cet automne sur le parking ouest.

Rénovation de la RD 933A (du pont de Fleurville à Pont-de-Vaux)

Le conseil départemental de l'Ain commencera, en septembre prochain, une restructuration profonde de la RD 933A, dite «levée». Dans un premier temps, les travaux s'effectueront sur une portion de 200 mètres environ et permettront de faire des essais sur la structure de la voirie. La route sera complètement fermée à la circulation pendant trois semaines puis la circulation sera alternée pendant deux semaines. Malgré ces désagréments pour les usagers, il faut se réjouir de ces travaux qui sécuriseront cette route actuellement très dégradée.

Rénovation du réseau d'eau potable

Le syndicat des eaux Saône-Veyle-Reyssouze doit renouveler la conduite d'eau potable, place Legrand, rue de Gorrevod, rue Maréchal de Lattre, rue Decourt et quai de la Reyssouze. De lourds travaux seront engagés, ils débuteront en septembre. Ces travaux impacteront le stationnement et la circulation sur ces rues. Ils débuteront début septembre, pour deux mois environ, par la rue Maréchal de Lattre de Tassigny, sur la portion située entre la place Legrand et la place Pannetier. Le stationnement sera interdit des deux côtés de la chaussée et la circulation se fera par alternat pendant deux semaines. Les automobilistes sont invités à stationner, pendant la période des travaux, sur les parkings situés à proximité, notamment celui de l'esplanade des Quatre vents.

Rond-point place Legrand

Le rond-point provisoire, tracé il y a quelques mois, s'avère fonctionnel. Il fluidifie la circulation tout en réduisant la vitesse et sécurisant le carrefour. Le rond-point définitif sera réalisé en début d'année 2025, après les travaux sur le réseau d'eau potable.



Débitumisation des cours d'écoles

Dans le contexte de changement climatique, les cours de nos enfants seront débitumés pour laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol et pour permettre à la végétation de se développer. Des îlots de fraîcheurs seront créés. Une première tranche de travaux sera réalisée en juillet. À l'automne, des arbres, arbustes et plantes seront mis en place.



Construction de la nouvelle déchetterie

La Communauté de Communes réalise un investissement d'ampleur pour la construction d'une nouvelle déchetterie qui répondra aux besoins de notre population. Le début des travaux de cet équipement moderne et fonctionnel est prévu à l'automne.

Entretien des chaussées (point-à-temps) et traçage au sol

Les réparations avec du point-à-temps et les traçages ont été retardés par la météo très défavorable. Ces travaux d'entretien permanent restent programmés pour cet été.



Construction d'un Centre Départemental de Solidarité

Le Conseil départemental construit actuellement, au pôle santé, un centre départemental de solidarité pour remplacer l'ancien situé actuellement route de Saint-Trivier. Ce centre fonctionnera avec une quinzaine d'employés.



Rénovation du collège Chintreuil

Elle a commencé en début d'année 2024 et devrait se terminer en 2025. Les préfabriqués situés sur le parking de la rue de la Résistance seront supprimés et l'entrée des élèves s'effectuera place Audard où se garent les bus scolaires.



Les toitures de cinq bâtiments publics et de l'église ont été très endommagées lors de la tempête du 15 juillet 2023. Nous avons dû engager des interventions très onéreuses. Elles sont encore en cours actuellement.

Et jusqu'à la fin de l'année :

- La braderie de la Saint François le 13 octobre, rendez vous traditionnel pour réaliser de bonnes affaires !
- La marche d'Octobre Rose, le 27, l'occasion d'allier sport, bonne humeur et lutte contre le cancer.
- La nuit des commerçants le 6 décembre, prélude aux festivités de fin d'année
- le 100^e anniversaire des Glorieuses de Pont-de-Vaux le 15 décembre avec de nombreuses animations inédites et une dégustation de poulet de Bresse sous chapiteau, place du marché.

Mais ne restons pas sur cette dernière note négative ! Sachez que les manifestations de cet été seront bien au rendez-vous avec entre autres :

- la parade du quad le jeudi 22 août. Elle présentera un format

rallongé avec le contournement de la place Poisat ;

- le festival de « l'Ile aux oiseaux » revient après son franc succès l'an passé.



Bel été à tous !

Le maire, Yves Pauget